

REGLEMENT DU SÉJOUR :

En cas de difficulté, n'hésitez pas à venir voir Mélissa Folly au Moulin.

	PRIX	TOTAL
Intégralité du séjour (logement, nourriture, activités, accompagnement...)	90€	
La journée	30€	
	TOTAL:€
Ou : Je peux verser la somme maximum de : <i>(discutée au préalable avec Mélissa)</i>	€

En espèce

Par chèque. Merci de joindre le règlement avec cette fiche d'inscription, en indiquant au verso du chèque la date souhaitée pour l'encaissement. Le chèque est à mettre à l'ordre de « Jeunes des Ternes ».

DONS :

Vous pouvez aussi nous aider en faisant un don donnant droit à une réduction des impôts au taux de 66% !

La solidarité au Moulin est signe de l'Évangile !

Chèques séparés à l'ordre de « Jeunes des Ternes » (avec la mention « Don » au dos)

Montant du Don : €

Je souhaite avoir un reçu fiscal (cocher la case)